

**AVIS DE CONVOCATION pour la tenue d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Mont-Joli le 19 décembre deux mille vingt-deux (2022) à compter de 19 h 10 à l'Hôtel de Ville de Mont-Joli.**

M. Martin Soucy, maire  
M. Gilles Lavoie, conseiller du district 1  
Mme Annie Blais, conseillère du district 2  
M. Robin Guy, conseiller du district 3  
M. Jean-Pierre Labonté, conseiller du district 4  
M. Alain Thibault, conseiller du district 5  
M. Denis Dubé, conseiller du district 6

En respect des dispositions de l'article 319 de la Loi sur les Cités et Villes, monsieur le maire vous convoque à une séance extraordinaire des membres du conseil municipal de la Ville de Mont-Joli. Celle-ci sera tenue :

**DATE :** 19 décembre 2022  
**HEURE :** à compter de **19h10**  
**LIEU :** 300, avenue du Sanatorium  
Mont-Joli (Québec)

Il y sera alors discuté des sujets suivants :

**MOMENT DE RÉFLEXION**

1. Ouverture de la séance par monsieur le maire et constatation de la signification de l'avis de convocation.
2. Lecture et approbation de l'ordre du jour.
3. Adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2023, 2024 et 2025.
4. Période de questions.
5. Clôture et levée de l'assemblée.

**Donné à Mont-Joli, ce 16e jour du mois de décembre 2022.**

La greffière,



Kathleen Bossé, OMA